



DIRECTION DE LA TECHNOLOGIE

Mars 2006

## LES INCUBATEURS D'ENTREPRISES INNOVANTES LIES A LA RECHERCHE PUBLIQUE

**Bilan d'activité au 31 décembre 2005**

Incubateurs sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets  
« Incubation et capital-amorçage des entreprises technologiques »  
du 24 mars 1999

Ministère délégué à la recherche  
Direction de la technologie  
1, rue Descartes  
75231 Paris Cedex 05

Dossier établi par :  
Annick CASTELLANI (DTC2)  
[annick.castellani@technologie.gouv.fr](mailto:annick.castellani@technologie.gouv.fr)

Site du ministère / Rubrique « incubateurs » :  
<http://www.recherche.gouv.fr/technologie/mesur/incub/index.htm>

## RESUME / CHIFFRES CLES

### Les incubateurs à fin 2005

Sur les 31 incubateurs sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets « Incubation et capital-amorçage des entreprises technologiques » du 24 mars 1999, **28 incubateurs sont en activité à fin 2005** : un incubateur n'a pas poursuivi son activité au-delà des 3 premières années (Science Pratique en Ile-de-France), deux incubateurs ont fusionné fin 2004 (IFSI et IDFI en Ile-de-France, devenu « IncubAlliance »), et un incubateur (en Corse) est en cours de redémarrage.

### Les projets « incubés » à fin 2005 (28 incubateurs)

De 2000 à 2005, **1 415 projets** d'entreprise ont été accueillis dans les 28 incubateurs en activité. 32% des projets sont encore en incubation à fin 2005, dont 1/3 ont déjà créé leur entreprise.

\* Origine des projets :

- **45% (634) sont issus de la recherche publique**, c'est-à-dire valorisant les travaux d'un laboratoire public
- 51% (726) sont donc d'origine extérieure à la recherche publique mais y sont liés par une collaboration avec un laboratoire public de recherche ;
- 4% (61) des projets sont issus de la recherche privée.

La part des projets issus de la recherche publique est en diminution constante : 75% en 2001, 60% en 2002, 50% en 2003, 49% en 2004 et 45% en 2005.

\* Secteurs technologiques des projets : 34% dans le secteur des Sciences de la vie / biotechnologies reste prédominant, 33% dans les Technologies de l'information et de la communication, 29% en Sciences de l'ingénieur et 4% en Sciences humaines et sociales / Services.

\* La durée moyenne d'incubation des projets sortis des incubateurs est d'environ 16 mois, sans différence notable selon le secteur technologique ;

\* Le profil des chefs de projet : ce sont toujours principalement des hommes (89%), d'un niveau de formation élevé (45% sont titulaires d'un doctorat ; 36% sont par ailleurs diplômés d'une école d'ingénieurs) et ayant déjà une certaine expérience professionnelle (58% ont plus de 35 ans) ; ils proviennent pour moitié des établissements de recherche et d'enseignement supérieur (part en diminution régulière jusqu'en 2004 mais qui se stabilise en 2005) ; par ailleurs, 19% des chefs de projet proviennent des PME (mais seulement 8% des grandes entreprises) et 16% sont demandeurs d'emploi.

### Les entreprises créées à fin 2005 (28 incubateurs)

**844 entreprises créées (60% des projets)**, dont 746 sont toujours en activité à fin 2005, soit 88,4% totalisant **3 560 emplois à fin 2005**, soit 4,8 emplois en moyenne par entreprise en activité.

En un peu plus de 5 ans d'activité réelle, les 28 incubateurs ont ainsi contribué à la création de près de 160 entreprises innovantes par an en moyenne.

Principales caractéristiques des entreprises :

- des entreprises jeunes : 39% ont été créées depuis moins de 2 ans et 35% entre 2 et < 4 ans
- 46% (385) sont issues de la recherche publique
- secteurs : secteur des Sciences de la vie / biotechnologies = 36%, Technologies de l'information et de la communication = 33%, Sciences de l'ingénieur = 27% , Sciences humaines et sociales/Services = 4%.
- dirigeants : 79% étaient chefs du projet d'origine ; seulement 9% (79) de femmes dirigeantes.

Synergies avec les autres mesures du ministère :

- le Concours national de création d'entreprises : sur les 1 243 entreprises distinctes créées au total par les incubateurs et le Concours, **31% (387) sont communes aux deux dispositifs à fin 2005** ;
- les fonds de capital amorçage : les 11 fonds sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets de 1999 ont investi à fin 2005 dans **45 entreprises issues des incubateurs** sur un total de 106 entreprises, soit 43%.

## **Les incubateurs d'entreprises innovantes liés à la recherche publique**

### **Origine, évolution et financement**

Afin de favoriser la création d'entreprises innovantes par valorisation des résultats de la recherche publique (ou en liaison avec la recherche publique), le Ministère chargé de la recherche, le Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie et le Secrétariat d'Etat aux PME ont lancé le 24 mars 1999 un appel à projets « *Incubation et capital-amorçage des entreprises technologiques* ».

Cet appel à projets visait à inciter principalement les établissements de recherche et d'enseignement supérieur à créer des incubateurs d'entreprises innovantes en se regroupant à l'échelon régional.

#### **Résultats de la mesure et évolution**

##### *Première période (2000 – 2003)*

Les 31 projets d'incubateur sélectionnés entre juillet 1999 et décembre 2000 par le comité d'engagement de l'appel à projets se sont mis en place entre fin 1999 et avril 2002 pour le dernier. Ils se sont engagés à l'origine à accompagner 865 projets de création d'entreprise sur une période de trois ans. Le Ministère chargé de la recherche a conclu une convention avec chaque incubateur, qui fixe les conditions de l'aide financière attribuée.

##### *Deuxième période (2004 – 2006)*

En 2003, le Ministère a fait procéder à une évaluation du mode d'organisation et de fonctionnement de chaque incubateur, à partir de leur bilan d'activité à mi-parcours (à fin 2002). En fonction des résultats de cette évaluation, le Ministère a renouvelé son soutien financier aux 28 incubateurs en activité en 2004 pour la période 2004-2006, avec pour objectif global l'accueil de 776 nouveaux projets. Il a par ailleurs défini un guide des « Orientations et bonnes pratiques de fonctionnement des incubateurs pour la période 2004 – 2006 » que les incubateurs se sont engagés à suivre dans le cadre des nouvelles conventions de financement conclues avec le ministère.

##### *Troisième période (2007 – 2009) : perspectives*

En 2005, le Ministère chargé de la recherche a engagé une réflexion sur les orientations prioritaires à donner aux incubateurs après 2006, en liaison avec les présidents et directeurs d'incubateur. Par ailleurs, il a fait appel à un cabinet de consultants pour dresser le panorama du dispositif d'incubation dans son ensemble et dégager des évolutions éventuelles. Ces différents éléments serviront de base au Ministère pour définir sa politique concernant les incubateurs sur la période 2007 – 2009.

#### **Financement de la mesure**

La subvention du Ministère de la recherche aux incubateurs sélectionnés est destinée principalement à financer les prestations tertiaires d'accompagnement des projets d'entreprise ; elle correspond au plus à 50 % des dépenses d'incubation, dans la limite du montant attribué à chaque incubateur. À cela s'ajoutent les moyens des laboratoires publics mis à la disposition des porteurs de projet par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Le reste du financement des incubateurs provient principalement des collectivités territoriales et de l'Europe (Fonds social européen).

*Soutien du Ministère de la recherche*

Le budget total engagé de 2000 à 2003 par le Ministère chargé de la recherche au profit des 31 incubateurs est de 25,54 M€, qui ont permis l'accompagnement de 964 projets effectivement entrés en incubation à fin 2003, soit une subvention moyenne par projet incubé d'environ 26 K €. Sur ces 25,54 M€, la participation du Fonds social européen est estimée à 8 M€ environ.

Le budget total engagé en 2004 par le ministère chargé de la recherche au profit des 28 incubateurs en activité est de 19,6 M € pour l'accompagnement de 776 nouveaux projets à entrer en incubation entre 2004 et 2006, soit une subvention moyenne prévisionnelle par projet incubé de 25,25 Keuros. Depuis 2004, le Fonds social européen étant régionalisé, sa contribution s'ajoute à cette dotation pour les incubateurs qui en font directement la demande au plan régional.

\* \*  
\*

## Les incubateurs d'entreprises innovantes liés à la recherche publique

### Bilan d'activité détaillé à fin 2005

*Remarque : les données recueillies par la Direction de la technologie pour établir le bilan d'activité des incubateurs sont fournies par les directeurs d'incubateur et sous leur responsabilité. Les données à fin 2005 sont uniquement celles des 28 incubateurs encore en activité en 2005.*

#### **1. Les incubateurs**

Les premiers incubateurs ont démarré leur activité en janvier 2000 et le dernier en avril 2002. Sur les 31 incubateurs créés à l'origine, un incubateur a cessé son activité en 2002 après 3 ans (Science Pratique en Ile-de-France), deux incubateurs ont fusionné fin 2004 suite à l'évaluation (IFSI et IDFI en Ile-de-France, devenus IncubAlliance), et un incubateur (en Corse) est en cours de redémarrage : 28 incubateurs sont donc en activité à fin 2005.

Ces incubateurs sont répartis sur l'ensemble du territoire : un incubateur par région, sauf exception dans les régions à fort potentiel de recherche et de formation supérieure, telles que l'Ile-de-France (3), le Nord-Pas-de-Calais (2), Provence-Alpes-Côte-d'Azur (3) et Rhône-Alpes (2).

Les incubateurs sont multisectoriels, avec souvent des dominantes dans deux ou trois secteurs, à l'exception de deux incubateurs dédiés exclusivement aux sciences de la vie/biotechnologies (Paris Biotech en Ile-de-France et Eurasanté en Nord-Pas-de-Calais), et d'un incubateur spécialisé dans le multimedia éducatif (Multimedia Belle-de-Mai, à Marseille).

La liste des 28 incubateurs (avec leurs coordonnées) est consultable sur le site du ministère :

[http://www.recherche.gouv.fr/technologie/mesur/incub/listeincub02\\_06.rtf](http://www.recherche.gouv.fr/technologie/mesur/incub/listeincub02_06.rtf)

#### **2. Les projets « incubés » à fin 2005**

##### **Nombre de projets incubés :**

**1 415 projets** sont entrés en incubation entre début 2000 et fin 2005 pour les 28 incubateurs en activité. On note un net accroissement du nombre de projets incubés en 2005 par rapport à 2004 (le faible accroissement 2004 s'explique par le fait que le refinancement du ministère n'est intervenu qu'au 2<sup>e</sup> semestre 2004).

##### **Incubateurs : évolution du nombre cumulé de projets incubés selon les bilans annuels**

<b>Incubateurs depuis 2000</b>	<b>2001 (au 31 oct.)</b>	<b>2002 (au 31 déc.)</b>	<b>2003 (au 31 déc.)</b>	<b>2004 (au 31 déc.)</b>	<b>2005 (au 31 déc.)</b>
En activité	30 incubateurs	30 incubateurs	29 incubateurs	28 incubateurs	28 incubateurs
<b>Projets incubés (nombre cumulé)</b>	<b>440</b>	<b>733</b>	<b>964</b>	<b>1 139</b>	<b>1 415</b>
Différence		+ 293	+ 231	+ 175	+ 276
En %		+ 67%	+ 32%	+ 18%	+ 24%

Source : bureau DTC2

**Nombre de projets « incubés » de 2000 à fin 2005 : répartition par incubateur**

Région / Incubateurs	Total Projets incubés au 31.12. 2005	En % Total Projets
Alsace / SEMIA	45	3%
Aquitaine / IRA	68	5%
Auvergne / BUSI	57	4%
Basse-Normandie	29	2%
Bourgogne / PREMICE	38	3%
Bretagne / Emergys	65	5%
Centre / LANCEO	16	1%
Champagne-Ardenne / ICAR	21	1%
Franche-Comté / IEL.FC	28	2%
Haute -Normandie / ACCEVAL	21	1%
IDF-Paris / Agoranov	84	6%
IDF-Paris / Paris Biotech Santé	34	2%
IDF / IncubAlliance (ex. IFSI seul)	65	5%
Languedoc-Roussillon / LRI	88	6%
Limousin / AILE	27	2%
Lorraine / IL	40	3%
MIPY / incubateur régional	66	5%
NPDC / Eurasanté	46	3%
NPDC / MITI	51	4%
PDL / Atlanpole incubateur	77	5%
Picardie / IRP	20	1%
Poitou-Charentes / IRPC	27	2%
PACA / Multimedia Belle de Mai	60	4%
PACA / Paca Est	47	3%
PACA / Impulse	51	4%
Rhône-Alpes / Créalys	142	10%
Rhône-Alpes / Grain	93	7%
La Réunion / incubateur régional	9	1%
<b>28 incubateurs*</b>	<b>1 415</b>	<b>100%</b>

\* Hors les projets incubés par les 3 incubateurs qui ne sont plus en activité en 2005 : Corse (redémarrage en cours), IDF / IDFI (fusion dans IncubAlliance) et IDF / Science Pratique (arrêt fin 2002)

Source : Ministère délégué à la recherche / Enquête annuelle de la Direction de la technologie, DTC2

## Etat d'avancement des projets incubés

### Projets en incubation

**448 projets** sont actuellement en incubation, soit 32% des projets incubés à ce jour ;

- dont 175 (39%) ont déjà donné lieu à création d'entreprise, soit 21% du total des entreprises créées.

### Projets sortis d'incubation

967 projets sont sortis d'incubation à fin 2005, soit 68% du total des projets incubés :

- dont 669 (69%) ont abouti à une création d'entreprise à fin 2005, soit 79% du total des entreprises créées (et 47% du total projets incubés) ;
- et 298 (31%) sont sortis sans création (21% du total des projets), répartis en :
  - 33 (4%) projets sur le point de créer leur entreprise dans les mois qui viennent ;
  - 71 (7%) projets réorientés vers un transfert de technologie ;
  - 194 (20%) projets, soit 14% du total des projets incubés, arrêtés par l'incubateur ou abandonnés par le chef de projet. Si ce nombre (et cette proportion) peut paraître relativement important, il convient de préciser que *la majorité de ces projets est entrée en incubation dans les premières années, c'est-à-dire en phase de mise en place et de démarrage du dispositif d'incubation.*

### Projets sortis d'incubation : état à fin 2005

Etat des projets <u>sortis</u>	Nombre	En % Total sortis	En % Total projets (1 415)	En % Total entreprises (844)
<b>1. Ayant abouti à création d'entreprise</b>	<b>669</b>	<b>69%</b>	<b>47%</b>	<b>79%</b>
<b>2. Sortis sans création - total</b>	<b>298</b>	<b>31%</b>	<b>21%</b>	
2.1. Sur le point de créer	33	3%	2%	
2.2. Réorientation vers un transfert	71	7%	5%	
2.3. Abandon, arrêt	194	20%	<b>14%</b>	
<b>Total sortis</b>	<b>967</b>	<b>100%</b>	<b>68%</b>	

Source : bureau DTC2

La durée moyenne d'incubation des projets sortis est de 16 mois à fin 2005, en diminution par rapport à la moyenne à fin 2004 (18 mois).

### Relation des projets avec la recherche publique

- **52%** des projets (737) sont liés à la recherche publique, c'est-à-dire d'origine extérieure à la recherche publique mais ayant établi une collaboration avec un laboratoire public ;
- **45%** des projets (634) sont issus de la recherche publique, c'est-à-dire valorisant les travaux d'un laboratoire public ;
- 4% des projets (61) proviennent de la recherche privée, sans qu'une collaboration soit nécessairement établie avec la recherche publique. Ce faible nombre s'explique par le fait que cette possibilité n'existe que depuis 2004.

### Origine des projets « incubés » à fin 2005

Origine :	Nombre	En % du total
<b>Issus de la recherche publique</b>	634	45%
<b>Liés à la recherche publique</b>	737	<b>52%</b>
<i>Sous-total issus ou liés à la recherche publique</i>	<b>1 371</b>	<b>97%</b>
Issus de la recherche <b>privée</b>	61	4%
<b>Total</b>	<b>1 415</b>	<b>101% (1)</b>

(1) Total supérieur à 100 car quelques projets issus du privé sont également liés à la recherche publique  
Source : bureau DTC2

La diminution de la part des projets issus de la recherche publique, régulière les années précédentes (75% en 2001, 60% en 2002, 50% en 2003 et 49% en 2004), se poursuit en 2005 avec seulement 45% des projets incubés. S'il convient de s'en préoccuper, il ne faut pas pour autant manquer de souligner l'intérêt des projets liés à la recherche : en effet, l'incubateur permet à des créateurs d'accéder aux compétences scientifiques des laboratoires publics, et la collaboration ainsi établie peut être source de nouvelles thématiques de recherche pour ces laboratoires.

*Le dispositif d'incubation crée ainsi une dynamique de fertilisation croisée entre la recherche publique et le milieu économique et industriel.*

### Secteurs technologiques des projets

La répartition des projets par secteur technologique évolue peu au cours des années. La part du secteur des sciences de la vie/biotechnologies reste prédominante même si elle a connu un fléchissement régulier au profit des TIC jusqu'en 2004 ; elle se stabilise en 2005.

#### Répartition des projets « incubés » par secteur technologique

Bilan depuis 2000	à octobre 2001		à août 2002		à fin 2003		à fin 2004		à fin 2005	
Sciences de la vie/Biotechnologies	163	37%	231	36%	341	35%	388	34%	<b>487</b>	<b>34%</b>
Technologies de l'information et de la communication	128	30%	190	30%	294	31%	369	33%	<b>461</b>	<b>33%</b>
Sciences pour l'ingénieur	120	27%	173	27%	279	29%	333	29%	<b>409</b>	<b>29%</b>
Sciences humaines et sociales et Services	25	6%	41	7%	50	5%	49	4%	<b>59</b>	<b>4%</b>
<b>Total</b>	<b>440</b>	<b>100%</b>	<b>635</b>	<b>100%</b>	<b>964</b>	<b>100%</b>	<b>1 139</b>	<b>100%</b>	<b>1 415</b>	<b>100%</b>

Source : bureau DTC2

### Type d'activité des projets

- 70 % se caractérisent par une activité dominante de type « produit »
- 41 % se caractérisent par une activité dominante de type « service »
- dont 11 % relèvent des 2 types d'activité.

### 3. Les chefs de projet « incubé »

Ce sont principalement des hommes (89%), et donc 11% de femmes (158 au total). Ces proportions sont sensiblement les mêmes d'une année sur l'autre.

Les plus de 35 ans représentent 58% des chefs de projet, dont 19% de plus de 45 ans : **plus de la moitié des créateurs a donc déjà une expérience professionnelle confirmée**, alors que les plus jeunes (25 à 35 ans) ne sont que 38%.

#### Répartition des chefs de projet « incubé » par tranches d'âge

Tranches d'âge	Nombre	%	
Moins de 25 ans	59	4%	
De 25 à 35 ans	<b>553</b>	<b>38%</b>	<b>42%</b>
De 36 à 45 ans	<b>559</b>	<b>38,5%</b>	
De 45 à 55 ans	213	15%	
Supérieur à 55 ans	67	4,5%	<b>58%</b>
<b>Total</b>	<b>1 422</b>	<b>100%</b>	

Source : bureau DTC2



## Niveau de formation des chefs de projet

La quasi-totalité des chefs de projets (91%) est diplômée de l'enseignement supérieur long (c'est-à-dire de niveau deuxième cycle et plus) et 45 % sont titulaires d'un doctorat. Par ailleurs, 36 % sont diplômés d'une école d'ingénieur.

Ces proportions restent sensiblement les mêmes d'une année sur l'autre.

### Répartition des chefs de projet « incubé » selon le niveau de formation

Niveaux de formation des porteurs (chefs de projet uniquement)	Nombre	%
1. Niveau I - Doctorat	656	45%
2. Niveau II - = Enseignement sup.long (2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles)	659	46% <b>91%</b>
3. Niveau III - = Enseignement sup.court (BTS, DUT)	93	6%
4. Niveau IV = Bac (tous types)	24	2%
5. Niveau V-VI = < au bac	14	1%
<b>Total</b>	<b>1446*</b>	<b>100%</b>
<b>Diplômés d'une école d'ingénieur (nombre et en % chefs de projet)</b>	<b>510</b>	<b>36%</b>

\* Le total des chefs de projet est supérieur à celui des projets (1 415) car un même projet peut avoir 2 chefs de projet  
Source : bureau DTC2

## Provenance des chefs de projet

*Etablissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche :*

**50% des chefs de projet (730) proviennent des établissements d'enseignement supérieur ou des organismes de recherche :** cette proportion, qui a diminué régulièrement jusqu'en 2004, se stabilise en 2005.

La part respective des établissements d'enseignement supérieur (37% du total) et des organismes de recherche (13%) reste stable par rapport à 2004. Cependant, cette donnée est à manier avec prudence, car dans le cas des unités mixtes de recherche (UMR), l'établissement d'origine du porteur de projet est souvent difficile à identifier clairement.

Parmi les seuls établissements d'enseignement supérieur, les chefs de projet proviennent en majorité des universités (60%), puis des écoles d'ingénieurs (30%).

Parmi les seuls organismes publics de recherche, les chefs de projet proviennent en premier du CNRS (48%), suivi de l'INSERM (23%) et du CEA (11%).

*Autres provenances :*

**50% des chefs de projet (732) sont d'une autre provenance que les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.**

Parmi ceux-ci, **55% (soit 27% du total général) sont issus du secteur industriel, surtout des PME** et peu des grandes entreprises : *les créateurs « essaimés » des grands groupes sont très minoritaires (8% du total)*. Par ailleurs, 33% d'entre eux (16% du total) sont demandeurs d'emploi, proportion qui se stabilise en 2005 après une augmentation régulière les années précédentes.

## Répartition des chefs de projet « incubé » selon leur provenance

Etablissements ou autres	Nombre	En % du total	En % sous-total
<b>I. Etablissements d'enseignement supérieur - Sous-total I</b>	<b>534</b>	<b>37%</b>	<b>100%</b>
1. Universités	321	22%	60%
2. Ecoles d'ingénieurs	158	11%	30%
3. Ecoles de commerce	20	1,4%	4%
4. Autres établissements	35	2,4%	7%
<b>II. Organismes publics de recherche - Sous-total II</b>	<b>196</b>	<b>13%</b>	<b>100%</b>
1. CNRS	94	6%	48%
2. INSERM	45	3,1%	23%
3. INRA	9	0,6%	4,6%
4. INRIA	7	0,5%	3,6%
5. CEA	22	1,5%	11%
6. Autres	19	1,3%	10%
<b>Sous-total I + II</b>	<b>730</b>	<b>50%</b>	<b>100%</b>
<b>III. Autres provenances</b>			
6. Grandes entreprises	123	8%	17%
7. PME (< 250 salariés)	276	19%	38%
8. Demandeurs d'emploi	240	16%	33%
9. Divers Autres	93	6%	13%
<b>Sous-total III</b>	<b>732</b>	<b>50%</b>	<b>100%</b>
<b>Total</b>	<b>1 462</b>	<b>100%</b>	

Source : Ministère délégué à la recherche / Enquête annuelle de la Direction de la technologie, DTC2

## Les porteurs de projet « incubés » et la loi sur l'innovation et la recherche du 12 juillet 1999

*Remarque* : les données ci-après concernant les porteurs de projet ayant fait appel - **ou susceptibles de faire appel** - aux dispositions de la loi, selon les informations recueillies par les directeurs d'incubateur.

229 chefs de projet seraient concernés par les dispositions relatives aux personnels de recherche de la loi de 1999, soit 16% de l'ensemble, mais la proportion est de **36%** par rapport aux seuls projets issus de la recherche publique (634). **Ainsi, dans le cadre des seuls projets issus de la recherche publique, 1 chef de projet sur 3 relèverait de la loi sur l'innovation et la recherche de 1999.**

La proportion respective de chefs de projets dits concernés par les articles 25.1 ou 25.2 est assez proche ; en revanche, pour les membres des équipes, la grande majorité est concernée par l'article 25.2, ce qui est logique.

## Nombre de porteurs de projet « incubé » dits concernés (1) par la loi de 1999

Articles de la loi sur l'innovation et la recherche de 1999	Chefs de projet	%	% total chefs	Membres des équipes	%	Total	%
Article 25.1	104	45%	7%	81	20%	185	29%
Article 25.2	116	51%	8%	280	70%	396	63%
Article 25.3	9	4%	1%	41	10%	50	8%
<b>TOTAL</b>	<b>229</b>	<b>100%</b>	<b>16%</b>	<b>402</b>	<b>100%</b>	<b>631</b>	<b>100%</b>

(1) Porteurs de projet ayant saisi - ou susceptibles de saisir - la Commission de déontologie  
Source : bureau DTC2

#### 4. Les entreprises issues des incubateurs

##### Chiffres clés

Entre 2000 et 2005, les 28 incubateurs ont permis la création de **844 entreprises** (60 % des projets incubés), soit sur 5 ans en moyenne d'activité réelle, **160 entreprises créées par an**.

**746 entreprises sont toujours en activité** à fin 2005 (88,4% des entreprises créées), **totalisant 3 560 emplois** en équivalent temps plein, soit en **moyenne 4,8 emplois par entreprise**.

##### Nombre d'entreprises issues des incubateurs entre 2000 et 2005

Région / Incubateurs	Total Projets incubés au 31.12. 2005	En % Total Projets	Total Entreprises créées au 31.12. 2005	En % Total E créées	Taux de création à fin 2005 par incubateur
Alsace / SEMIA	45	3%	34	4%	76%
Aquitaine / IRA	68	5%	46	5%	68%
Auvergne / BUSI	57	4%	20	2%	35%
Basse-Normandie	29	2%	19	2%	66%
Bourgogne / PREMICE	38	3%	21	2%	55%
Bretagne / Emergys	65	5%	44	5%	68%
Centre / LANCEO	16	1%	10	1%	63%
Champagne-Ardenne / ICAR	21	1%	12	1%	57%
Franche-Comté / IEL.FC	28	2%	14	2%	50%
Haute -Normandie / ACCEVAL	21	1%	8	1%	38%
IDF-Paris / Agoranov	84	6%	63	7%	75%
IDF-Paris / Paris Biotech Santé	34	2%	28	3%	82%
IDF / IncubAlliance (ex. IFSI seul)	65	5%	47	6%	72%
Languedoc-Roussillon / LRI	88	6%	53	6%	60%
Limousin / AILE	27	2%	12	1%	44%
Lorraine / IL	40	3%	20	2%	50%
MIPY / incubateur régional	66	5%	43	5%	65%
NPDC / Eurasanté	46	3%	29	3%	63%
NPDC / MITI	51	4%	20	2%	39%
PDL / Atlanpole incubateur	77	5%	47	6%	61%
Picardie / IRP	20	1%	12	1%	60%
Poitou-Charentes / IRPC	27	2%	13	2%	48%
PACA / Multimedia Belle de Mai	60	4%	38	5%	63%
PACA / Paca Est	47	3%	30	4%	64%
PACA / Impulse	51	4%	36	4%	71%
Rhône-Alpes / Créalys	142	10%	71	8%	50%
Rhône-Alpes / Grain	93	7%	50	6%	54%
La Réunion / incubateur régional	9	1%	4	0%	44%
<b>28 incubateurs*</b>	<b>1 415</b>	<b>100%</b>	<b>844</b>	<b>100%</b>	<b>60%</b>

\* Hors les projets incubés et entreprises créées par les 3 incubateurs qui ne sont plus en activité en 2005 : Corse (redémarrage en cours), IDF / IDFI (fusion dans IncubAlliance) et IDF / Science Pratique (arrêté fin 2002)

Source : Ministère délégué à la recherche / Enquête annuelle de la Direction de la technologie, DTC2

### Situation des entreprises créées

- **69% (669)** des entreprises créées sont **sorties** des incubateurs et ont donc réellement pu démarrer leur activité ;
- **21 % (175)** sont encore en incubation et sont donc toujours en phase de mise au point.

### Les dirigeants d'entreprise

Ce sont toujours principalement des hommes (91%), les femmes ne représentent donc que 9% (11% en 2004), soit 79 dirigeantes en 2005.

Par ailleurs, 79% des dirigeants étaient chefs de projet à l'origine, proportion identique depuis 2002.

### Relation des entreprises avec la recherche publique

A fin 2005, **46% des entreprises créées sont issues de la recherche publique** (50% en 2004). Mais au total, 96% des entreprises sont issues ou liées à la recherche publique : *la spécificité « recherche publique » du dispositif d'incubation, telle que voulue à l'origine, est donc toujours clairement marquée et se maintient malgré l'ouverture à partir de 2004 à des projets d'essaimage du privé.*

#### Entreprises issues des incubateurs : relation avec la recherche publique

Origine des entreprises « incubées »	Nombre	En % total entreprises créées
Entreprises issues de la recherche publique	385	46%
Entreprises liées à la recherche publique	428	51%
<i>Sous-total issues ou liées à la recherche publique</i>	<b>813</b>	<b>96%</b>
Entreprises issues de la recherche privée	42	5%
<b>Total entreprises créées</b>	<b>844</b>	<b>101% (1)</b>

(1) Total supérieur à 100 car quelques entreprises issues du privé sont également liées à la recherche publique  
Source : bureau DTC2

Quant au **taux de création**, il est légèrement à l'avantage des projets issus de la recherche publique :

#### Taux de création selon l'origine des projets

Origine des projets	Projets "incubés"	Entreprises créées	Taux de création
<b>Issus de la recherche publique</b>	634	385	<b>61%</b>
<b>Liés à la recherche publique</b>	737	428	58%
<i>Sous-total issus ou liés à la recherche publique</i>	<b>1 371</b>	<b>813</b>	<b>59%</b>
Issus de la recherche privée	61	42	69%
<b>Total</b>	<b>1 415</b>	<b>844</b>	<b>60%</b>

Source : bureau DTC2

## Secteur technologique des entreprises

La répartition des entreprises par secteur technologique évolue peu au cours des années ; la part du secteur des sciences de la vie/biotechnologies reste prédominante.

### Entreprises issues des incubateurs : répartition selon le secteur technologique

Bilan depuis 2000	A octobre 2001		A août 2002		A fin 2003		A fin 2004		A fin 2005	
Sciences de la vie/ Biotechnologies	60	37%	97	35%	192	37%	230	36%	303	36%
Technologies de l'information et de la communication	55	34%	86	31%	161	31%	210	33%	283	33%
Technologies de l'ingénieur (Chimie, Mécanique, Matériaux, ...)	35	22%	75	27%	140	27%	173	27%	226	27%
Sciences humaines et sociales et Services	11	7%	19	7%	26	5%	26	4%	32	4%
<b>Total</b>	<b>161</b>	<b>100%</b>	<b>277</b>	<b>100%</b>	<b>519</b>	<b>100%</b>	<b>639</b>	<b>100%</b>	<b>844</b>	<b>100%</b>

Source : Ministère délégué à la recherche / Enquête annuelle de la Direction de la technologie, DTC2

### Pérennité des entreprises : taux de survie à fin 2005

- 746 entreprises sur 844 sont en activité à fin 2005, soit 88,4% des entreprises créées, mais cette proportion va décroissant selon l'ancienneté des entreprises : ainsi 99% des entreprises créées en 2005 sont toujours en activité en 2005 mais seulement 76% des entreprises créées en 2000 ;

- 91 entreprises, soit 11,6% des entreprises créées, ont donc « disparu » à fin 2005, toutes causes confondues (liquidation judiciaire, dépôt de bilan, rachat par une autre entreprise, changement de dénomination sociale, etc.).

### Entreprises issues des incubateurs : situation et effectifs au 31.12.2005 selon l'année de création

Année de création	Total Entreprises créées au 31.12.2005	En % du Total	E disparues au 31.12.2005 (1)	En % total entreprises créées	E en activité au 31.12.2005	En %	En % total entreprises créées	Total des effectifs 2005 (2)	Moyenne des effectifs (2) par entreprise en activité
avant 2000	14	1,7%	5	36%	9	1,2%	64%	84	9,3
2000	68	8,1%	16	24%	52	7%	76%	455	8,7
2001	140	17%	33	24%	107	14%	76%	730	6,8
2002	126	15%	27	21%	99	13%	79%	585	5,9
2003	168	20%	9	5,4%	159	21%	95%	811	5,1
2004	146	17%	6	4,1%	140	19%	96%	461	3,3
2005	182	22%	2	1,1%	180	24%	99%	434	2,4
<b>Total 28 incubateurs (3)</b>	<b>844</b>	<b>100%</b>	<b>98</b>	<b>11,6%</b>	<b>746</b>	<b>100%</b>	<b>88,4%</b>	<b>3 560</b>	<b>4,8</b>

(1) Entreprises disparues au 31.12. 2005 : quelque soit l'année de disparition et toutes causes confondues

(2) Effectifs : ensemble des emplois, y compris les dirigeants, en ETP (équivalent temps plein)

(3) Hors 3 incubateurs : Corse, Science Pratique et IDFI, qui ont créé environ 40 entreprises qui n'ont pu être suivies.

Le total des entreprises créées par les 31 incubateurs est ainsi de  $844 + 40 = 884$ .

Source : Ministère délégué à la recherche / Enquête annuelle de la Direction de la technologie, DTC2

### Eléments de comparaison

Selon l'enquête de l'Insee SINE (Système d'information sur les nouvelles entreprises) sur les entreprises créées en 1998 et survivantes 5 ans après (en 2003), sur 165 000 créations pures d'entreprises en 1998 (France entière, y compris les DOM), 82 500 entreprises sont survivantes 5 ans après (2003), soit 50% des entreprises créées en 1998.

**Dans le cadre des incubateurs, 76% des entreprises créées en 2000 sont survivantes 5 ans après (en 2005), soit un taux de survie à 5 ans supérieur de 26% à celles de l'enquête SINE.**

### Effectifs des entreprises à fin 2005 (en ETP)

Les effectifs globaux sont estimés à 3 560 au total à fin 2005 pour les 746 entreprises en activité, soit en moyenne 4,8 emplois par entreprise en activité.

#### Entreprises issues des incubateurs : évolution des effectifs (estimations)

Bilan depuis 2000	à octobre 2001	à août 2002	à fin 2003	à fin 2004		à fin 2005	
Entreprises créées (nombre cumulé)	161	277	519	639		844	
<b>Entreprises toujours en activité</b>	-	-	-	577	90,3%	746	88,4%
Effectifs globaux (en ETP)	592	1 050	2 029	2 734	4,7	3 560	4,8

Source : bureau DTC2

Les effectifs moyens par entreprise sont sensiblement les mêmes en 2005 qu'en 2004, ce qui s'explique par la part d'entreprises créées récemment (30%), mais comme le montre le tableau des créations par année, la moyenne des effectifs 2005 est en croissance régulière selon l'ancienneté des entreprises : elle va de 2,4 pour les entreprises créées en 2005 à 8,7 pour les entreprises créées en 2000.

### Eléments de comparaison

Selon la même enquête SINE sur les entreprises créées en 1998 et survivantes 5 ans après (en 2003), les effectifs moyens par entreprise sont les suivants :

- au démarrage (1998) : 2,2 emplois au total (dirigeants compris)
- après 3 ans (2001) : 3,5 emplois au total, soit 1,3 emploi de plus qu'en 1998
- après 5 ans (2003) : stabilisation

Dans le cadre des incubateurs, les entreprises créées en 2000 ont **8,7 emplois en moyenne après 5 ans (2005), soit 5,2 emplois de plus que celles de l'enquête SINE.**

Ainsi, **les entreprises créées en 2000 issues des incubateurs ont un taux de survie et des effectifs à 5 ans nettement supérieurs à la moyenne**, par comparaison avec l'ensemble des créations pures en 1998.

### Entreprises issues des incubateurs : situation et effectifs au 31.12.2005

Région / Incubateurs	Total entreprises créées au 31.12. 2005	E disparues au 31.12.2005 (1)	E en activité au 31.12.2005	En % Total E créées	Effectifs (2) globaux 2005 E en activité	Effectifs (2) moyens par E en activité
Alsace / SEMIA	34	5	29	85%	150	5,2
Aquitaine / IRA	46	13	33	72%	145	4,4
Auvergne / BUSI	20	3	17	85%	86	5,1
Basse-Normandie	19	2	17	89%	67	3,9
Bourgogne / PREMICE	21	5	16	76%	73	4,6
Bretagne / Emergys	44	5	39	89%	251	6,4
Centre / LANCEO	10	3	7	70%	10	1,4
Champagne-Ardenne / ICAR	12	0	12	100%	25	2,0
Franche-Comté / IEL.FC	14	3	11	79%	73	6,6
Haute -Normandie / ACCEVAL	8	1	7	88%	22	3,1
IDF-Paris / Agoranov	63	4	59	94%	277	4,7
IDF-Paris / Paris Biotech Santé	28	2	26	93%	130	5,0
IDF / IncubAlliance (ex. IFSI seul)	47	6	41	87%	222	5,4
Languedoc-Roussillon / LRI	53	2	51	96%	229	4,5
Limousin / AILE	12	0	12	100%	21	1,8
Lorraine / IL	20	2	18	90%	64	3,6
MIPY / incubateur régional	43	6	37	86%	227	6,1
NPDC / Eurasanté	29	10	19	66%	107	5,6
NPDC / MITI	20	4	16	80%	64	4,0
PDL / Atlanpole incubateur	47	4	43	91%	264	6,1
Picardie / IRP	12	1	11	92%	27	2,4
Poitou-Charentes / IRPC	13	2	11	85%	50	4,5
PACA / Multimedia Belle de Mai	38	4	34	89%	95	2,8
PACA / Paca Est	30	0	30	100%	143	4,8
PACA / Impulse	36	2	34	94%	144	4,2
Rhône-Alpes / Créalys	71	4	67	94%	312	4,7
Rhône-Alpes / Grain	50	3	47	94%	274	6,0
La Réunion / incubateur régional	4	0	4	100%	9	2,3
<b>28 incubateurs (3)</b>	<b>844</b>	<b>98</b>	<b>746</b>	<b>88,4%</b>	<b>3 560</b>	<b>4,8</b>

(1) Entreprises disparues au 31.12. 2005 : quelque soit l'année de disparition et toutes causes confondues

(2) Effectifs : ensemble des emplois, y compris les dirigeants, en ETP (équivalent temps plein)

(3) Hors 3 incubateurs : Corse, Science Pratique et IDFI, qui ont créé environ 40 entreprises qui n'ont pu être suivies. Le total des entreprises créées par les 31 incubateurs est ainsi de 844 + 40 = 884.

Source : Ministère délégué à la recherche / Enquête annuelle de la Direction de la technologie, DTC2

## Principales caractéristiques des entreprises issues des incubateurs

### Forme juridique des entreprises

Le statut de SARL reste prédominant, même après quelques années.

Forme juridique	1. L'année de la création	% (1)	2. L'année du bilan (2005)	% (1)
<i>Nombre d'entreprises</i>	<i>Total créées : 844</i>		<i>En activité : 746</i>	
<b>Nombre renseigné</b>	<b>833</b>		<b>708</b>	
1. EURL	19	2%	21	3%
<b>2. SARL</b>	<b>424</b>	<b>51%</b>	<b>327</b>	<b>46%</b>
3. SA	167	20%	157	22%
4. SAS	223	27%	203	29%

(1) Les % sont calculés par rapport au nombre d'entreprises renseignées pour chaque rubrique et non au total des entreprises créées et/ou en activité.

Source : bureau DTC2

### Capital social

Le **capital social** des entreprises reste modeste, même après quelques années : environ les  $\frac{3}{4}$  ont un capital social inférieur à 75 000 €. Cependant, on commence à avoir un nombre assez significatif d'entreprises qui dépasse les 75 000 € (119 entreprises) ou les 150 000 € (77 entreprises).

Capital social	1. L'année de la création	% (1)	2. L'année du bilan (2)	% (1)
<i>Nombre d'entreprises</i>	<i>Total créées : 844</i>		<i>En activité : 746</i>	
<b>Nombre renseigné</b>	<b>833</b>		<b>701</b>	
1. < à 38 000 €	451	55%	308	44%
2. De 38 000 à 75 000 €	252	31%	197	28%
3. De > à 75 000 à 150 000 €	81	10%	<b>119</b>	<b>17%</b>
4. > à 150 000 €	39	4%	<b>77</b>	<b>11%</b>

Source : bureau DTC2

### Financement des entreprises issues des incubateurs

Quant à l'**origine du capital**, elle est identique dans l'ensemble à celle observée les années précédentes : le capital provient majoritairement des fondateurs, surtout à la création. Le rôle des investisseurs reste limité (185 entreprises) malgré une certaine remontée des fonds.

Origine du capital	1. L'année de la création	% (1)	2. L'année du bilan (2)	% (1)
<b>Nombre renseigné</b>	<b>844</b>	<b>101%</b>	<b>722</b>	<b>103%</b>
1. Fondateurs (apport personnel, famille, amis, ...)	769	91%	558	77%
2. Business Angels	40	4,7%	56	8%
3. Fonds d'amorçage	11	1,3%	45	6%
4. Fonds de capital risque	22	2,6%	<b>64</b>	<b>9%</b>
5. Banques	14	1,7%	20	3%

(1) Les % sont calculés par rapport au nombre d'entreprises renseignées pour chaque rubrique et non au total des entreprises créées et/ou en activité.

(2) Année du bilan : les informations étant recueillies fin 2005 ou début 2006, les exercices des entreprises ne sont pas encore clos : aussi, les données financières sont le plus souvent celles de 2004, parfois de 2003.

Source : bureau DTC2



Le financement des 45 entreprises « incubées » par les fonds d'amorçage issus de l'appel à projets de 1999 fait l'objet d'une analyse spécifique présentée à la page suivante.

### Chiffre d'affaires des entreprises issues des incubateurs

Chiffre d'affaires	Premier exercice	En %
<b>Nombre d'E renseignées</b>	<b>695</b>	
1. < à 50 000 €	540	78%
2. De 50 000 à 100 000 €	85	12%
3. De > à 100 000 à 500 000 €	66	10%
4. De > à 500 000 à 1 000 000 €	2	0,3%
5. > à 1 000 000 €	2	0,3%

Source : bureau DTC2

### Evolution du CA

Les informations étant recueillies fin 2005 ou début 2006, les exercices 2005 des entreprises ne sont pas encore clos : aussi, les données financières sont le plus souvent celles de 2004, parfois de 2003.

Au démarrage, **près de 80% des entreprises ont un CA inférieur à 50 000 € pour leur premier exercice.**

Parmi les entreprises ayant au moins 2 ans d'ancienneté, la moitié ont un CA inférieur à 50 000 € mais **33% (186 entreprises) ont un CA supérieur à 100 000 €.**

Chiffre d'affaires	Dernier exercice (1)	En %
<b>Nombre d'E renseignées</b>	<b>598</b>	
1. < à 50 000 €	306	51%
2. De 50 000 à 100 000 €	106	18%
3. De > à 100 000 à 500 000 €	136	23%
4. De > à 500 000 à 1 000 000 €	35	6% <b>32%</b>
5. > à 1 000 000 €	15	3%

(1) Exercice 2004, parfois 2003.

Source : bureau DTC2

### Entreprises bénéficiaires de mesures fiscales

Selon les informations recueillies par les directeurs d'incubateur, on dénombre 280 entreprises bénéficiaires du statut de la jeune entreprise innovante (JEI) et 214 entreprises bénéficiaires du crédit d'impôt recherche (CIR).

### Les entreprises « incubées » financées par les fonds d'amorçage issus de l'appel à projets de 1999

Les incubateurs et les fonds d'amorçage étant issus du même appel à projets, la relation entre les deux dispositifs mérite une analyse particulière, rendue désormais possible avec le recul suffisant.

Selon l'enquête faite auprès des 11 fonds d'amorçage issus de l'appel à projets de 1999 (5 fonds nationaux et 6 fonds régionaux), sur un total de 106 entreprises distinctes dans lesquelles ces fonds ont investis à fin 2005, **près d'une entreprise sur 2 provient des incubateurs (45 entreprises « incubées »).** **La complémentarité entre les incubateurs et les fonds d'amorçage est donc effective.**

Les 45 entreprises « incubées » ayant bénéficié de ces fonds présentent des **caractéristiques spécifiques par rapport à l'ensemble des entreprises « incubées » :**

- en majorité issues de la recherche publique : 67% (ensemble : 45%) ;
- secteurs : 44% relèvent du secteur des Biotechnologies & pharmacie (ensemble : 36%), 38% du secteur des TIC & informatique (ensemble : 33%), mais seulement 18% des Technologies de l'ingénieur (ensemble : 27%) ;
- pérennité : 4 entreprises sur 45 ne sont plus en activité à fin 2005 (liquidation judiciaire) , soit un taux de survie à fin 2005 de 91% (ensemble : 88%) ;
- effectifs : 424 emplois au total, soit **10,1 emplois en moyenne par entreprise en activité**, nombre nettement supérieur à la moyenne générale (4,8 emplois/entreprise incubée), ainsi qu'à celui des entreprises les plus anciennes (8,7 emplois pour celles créées en 2000).
- la forme juridique : en majorité des sociétés anonymes puis des S. A. S. (ensemble : 46% de SARL)

Entreprises / statut	Incubées + Fonds		Ensemble incubées
1. EURL	0	0%	3%
2. SARL	6	13%	<b>46%</b>
3. SA	23	<b>51%</b>	22%
4. SAS	16	<b>36%</b>	29%
<b>Total</b>	<b>45</b>	<b>100%</b>	100%

- le montant du capital social : 67% ont un capital social supérieur à 75 000 € (ensemble : 28%)

Capital social	Sur 33 entreprises incubées + Fonds		Ensemble E incubées
	Dernier exercice connu		Dernier exercice connu
1. < à 38 000 €	1	3 %	<b>44 %</b>
2. De 38 000 € à 75 000 €	10	30 %	28 %
3. De > à 75 000 € à 150 000 €	<b>12</b>	<b>37 %</b>	17 %
4. > à 150 000 €	<b>10</b>	<b>30 %</b>	11 %
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>100%</b>	100 %

- le chiffre d'affaires : 40% ont un CA supérieur à 100 000 € (ensemble : 32%) mais 41% ont un CA inférieur à 50 000 € (ensemble : 51%)

Chiffre d'affaires	Sur 32 entreprises incubées + Fonds		Ensemble E incubées
	Dernier exercice connu		Dernier exercice connu
1. < à 50 000 €	13	41%	<b>51%</b>
2. De 50 000 à 100 000 €	6	19%	18%
3. De > à 100 000 à 500 000 €	<b>9</b>	<b>28%</b>	23%
4. De > à 500 000 à 1 000 000 €	<b>2</b>	<b>6%</b>	6%
5. > à 1 000 000 €	<b>2</b>	<b>6%</b>	3%
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>100%</b>	100%

Source : bureau DTC2

## CONCLUSION

### Place des incubateurs dans le bilan global de mesures en faveur de la création d'entreprises innovantes du ministère chargé de la recherche

Avec la loi sur l'innovation et la recherche du 12 juillet 1999 qui fixe un nouveau cadre juridique pour la création d'entreprises par les personnels de recherche, les mesures d'incitation à la création d'entreprises mises en place par le ministère chargé de la recherche (concours, incubateurs, fonds d'amorçage) et les mesures fiscales en faveur de l'innovation dans les entreprises, la France s'est dotée d'un dispositif dynamique et cohérent de soutien à la création d'entreprises innovantes.

#### Bilan de chacune des mesures du ministère :

- Loi de 1999 / Personnel de recherche, article 25-1	132
- Concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes	786
- Incubateurs d'entreprises innovantes liés à la recherche publique	844
- Fonds d'amorçage avec fonds publics - nombre d'entreprises financées	106
Total cumulé	1 868

#### Bilan net

Un certain nombre d'entreprises sont concernées par au moins 2 mesures, le recouvrement le plus important s'observant entre le concours et les incubateurs. Si l'on ne comptabilise que les entreprises distinctes, **le bilan net global est estimé à 1 330 entreprises créées à fin 2005.**

Parmi ces entreprises, **68% sont issues des incubateurs** (dont certaines ont bénéficié également d'autres mesures) **mais 30% sont issues uniquement des incubateurs.**

\* \*  
\*